



Pourquoi le bonnet de bain devient obligatoire ?

Sauf pour bassin extérieur

> **Pour des raisons d'hygiène**

Il permet d'éviter les cheveux flottants dans le bassin qui peuvent colmater les filtres et limiter ainsi leur efficacité.

> **Pour des raisons de santé**

À chaque fois que vous allez à la piscine, vous apportez sans le savoir, de nombreux polluants contenus dans les cheveux. Le chlore en détruisant ces déchets forme des chloramines qui peuvent heurter les plus sensibles.

> **Pour l'environnement**

En améliorant la filtration, on diminue la consommation d'eau.

© Conception 2019 : G&S&O - SIRET : 200 059 889 0001 0